

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte - rendu - Séance ordinaire du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Présents : MMES, MM, Nadège CORCELLE, Alice CORCELLE, Marie LOSKOFF, Philippe COLMADIN, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR

Absente excusée : Mme Céline BOURSIER

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 6 juin 2024 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité sur les points suivants :

- ↪ **Rapport d'activités 2023 de la Communauté des Communes Giennesoises**
- ↪ **Rapport de la CDCG sur le prix et la qualité du service assainissement 2023**
- ↪ **Transfert de compétence eau potable au 01/01/2026 à la Communauté des Communes Giennesoises**
- ↪ **Convention de mise à disposition de services avec la Communauté des Communes Giennesoises**
- ↪ **Délégation au Maire pour procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité / Comptabilité M57 en 2025**
- ↪ **Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent**
- ↪ **Demande de subvention au Département pour le remplacement de 5 lanternes (2 rue de Varennes et 3 rue des Pèlerines) ainsi que l'armoire de commande de l'éclairage public du bourg**

• **QUESTIONS DIVERSES**

- Virement de crédit de chapitre à chapitre : 1 217,00 € pour régler l'enfouissement de la fibre
- Situation financière : travaux de l'église et budget 2024
- Déplacement du poste d'ouverture EDF/Mairie : travaux programmés en mars 2025
- Pas de goûter intergénérationnel cette année ; remise de 4 colis pour les aînés et cadeaux pour les 3 enfants concernés par Mme le Maire - Date non définie pour le moment
- Calendrier des différentes commissions de la CDCG à transmettre aux élus
- RAPPEL : modification des collectes d'ordures ménagères et tri à compter du 6 janvier 2025

La séance est levée à 20h15

Le Maire,
Nadège CORCELLE

